



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Examens et
concours

DEC 4

Bureau des
concours

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2007 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'administration centrale et des adjoints des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours externe d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, organisé au titre de l'année 2024, est composé comme suit :

Président : Monsieur SANCHEZ Nicolas – Secrétaire Général – 40 DSDEN

Vice-présidente : Madame DUMAS Geneviève – APA – LP J Garnier – 40 MORCENX

Membres :

Monsieur ANTOINE Éric – APA – Collège Henri IV – 24 BERGERAC
Monsieur BAUDRY Renaud – SA CE – CROUS – 33 BORDEAUX
Monsieur BIBES Julien – AA – Collège JM Lonne – 40 HAGETMAU
Monsieur BORDAT Christophe – SA CE – Collège Chante cigale – 33 GUJAN-MESTRAS
Madame CAMPOS Caroline – SA CE – Collège P. Jeliote – 64 LASSEUBE
Monsieur GREGOIRE Julien – AA – Lycée Louis Barthou – 64 PAU
Madame HERVIEUX Christine – SA CE – Rectorat – 33 BORDEAUX
Madame JACQUETTE-BRACQX Clara – Greffier – TJ Niort – 79 NIORT
Madame JAMMET Emilie – SA -SAR PAU – 64 PAU
Madame LAMBROT Annabelle – SA CE – Lycée J Monod – 64 LESCAR
Monsieur LARROQUE Frédéric – APA – Lycée H. Tazieff – 40 ST PAUL DES DAX
Monsieur LEMAGNENT Yannick – APA – Lycée Vaclav Havel – 33 BEGLES
Monsieur LUCAS Jean-Baptiste – APA – LPO Grand Air – 33 ARCACHON
Madame MARTEAU Maryse – DSGJ – SJ TJ DAX – 40 DAX
Madame ROBOT Cécile – SA – DRAAF SRFD – 87 LIMOGES
Madame TRESEGUET Jessica – SA – DAEBE - Dir SG SO -33 BORDEAUX
Madame WERLE Aurélie – CPIP – SPIP - 86 Poitiers
Madame TESSIER Stéphanie – Greffier - JLD -33 BORDEAUX

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 04 Avril 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL